

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
DECISION DE DECLARATION SANS SUITE
N° DM_2025_030

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

● Désignation du pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique)

39 Lotissement La Marie

97225 MARIGOT

Tél. : 0596.53.50.23 / Fax : 0596.53.60.12

Point de contact : M. Bruno Nestor AZEROT, Le Président de CAP Nord Martinique

Courrier électronique : marchespublics@capnordmartinique.fr

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <http://www.capnordmartinique.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

● Identification du service chargé de l'analyse des candidatures :

Direction de la Commande Publique

■ Nom, prénom et qualité du signataire du marché public :

M. Bruno Nestor AZEROT, Le Président de CAP Nord Martinique.

B - Objet de la consultation.

La présente consultation n° **2024/036/FCS** est un marché ordinaire de fournitures courantes et services et a pour objet :

**Acquisition de mobilier et prestation d'agencement de bureau pour les services de CAP Nord
Lot 5 : Mobilier pour salle de réunion**

C - Déroulement de la consultation.

■ Publicité :

La présente consultation est un appel d'offre ouvert soumis aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Un avis de marché a été transmis le 16 septembre 2024 au JOUE et au BOAMP pour publication . A cette même date, le dossier de consultation a été mis à disposition sur la plateforme de dématérialisation www.marches-securises.fr.

■ Date et heure limite initiale de réception des plis :
24/10/2024 à 12h00

■ Date de la réunion d'ouverture des plis :
28/10/2024 à 11h01

■ Délai de validité des offres : 180 jours

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON OU OUI

D - Déclaration sans suite

Le pouvoir adjudicateur déclare la procédure de passation du marché public :

sans suite pour motifs fondés sur le besoin de l'acheteur : redéfinition du cahier des charges.

Lot 5 : Mobilier pour salle de réunion

et décide de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :
(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un dialogue compétitif ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée.

E - Signature du pouvoir adjudicateur.

Fait à Marigot, le 12 MAI 2025

Signature

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

